

Dexia VLT Warrant

Series 09-10/2



Caractéristiques spécifiques

Emetteur	Dexia Banque Belgique
Période de souscription	Les Warrants seront offerts à la souscription du 28 septembre au 2 octobre 2009 (jusqu'à 16h)
Date d'Emission	19 octobre 2009
Date de Paiement	19 octobre 2009
Date d'Echéance	19 octobre 2059
Type de Warrant	Call Warrants qui sont seulement exerçables durant la Période d'Exercice
Période d'Exercice	Chaque jour bancaire ouvrable du 19 septembre 2059 jusqu'à la Date d'Echéance incluse
Date d'Exercice	Le jour pendant la Période d'Exercice où les Warrants sont exercés.
Prix d'Emission (Commission inclue)	10,00 EUR (étant 9,50 EUR, augmenté de la Commission)
Commission	0,50 EUR
Parité	La Parité est le nombre de Warrants nécessaire pour acheter une Valeur Sous-Jacente au paiement du Prix d'Exercice. La Parité est égal à 89,40 % de la Valeur Nette d'Inventaire de la Valeur Sous-Jacente au 20 octobre 2009 (qui sera publié à www.dexia.be le 21 octobre 2009) divisé par le Prix d'Emission commission exclue.
Valeur Sous-Jacente	La Valeur Sous-Jacente est une action de Dexia Equities L Euro 50 Capitalisation (ISIN code: LU0012091087 – Bloomberg Code: ELK3591 LX), un compartiment de la sicav Dexia Equities L, un OPC de droit luxembourgeois
Prix d'Exercice	Le Prix d'Exercice est égal à la Valeur Nette d'Inventaire de la Valeur Sous-Jacente le 6 octobre 2009, qui sera publié sur www.dexia.be le 7 octobre 2009
ISIN-code	BE0305395395
Premier prix de rachat des Warrants	Prix du 20 octobre 2009, publié le 21 octobre 2009 (Indicatif : 9.50 EUR, étant le Prix d'Emission commission exclue)
Droit applicable	Les Warrants sont régis par le droit belge
Cotation	Non
Service financier	Le service financier sera assuré par Dexia Banque
Livraison physique	Pas de livraison physique
Mode de livraison	Uniquement via dossier-titres Dexia
Maintien du dossier-titres	0 EUR
Frais de souscription des Warrants	Taxe de bourse : 0,00% Frais d'entrée : 0,00%
Frais de vente des Warrants	Taxe de bourse : 0,17% (max. 500EUR) Frais de courtage : (maximum) 1,00%
Frais d'Exercice des Warrants	2,50% (min. 100EUR) + frais de souscription et frais liés à la Valeur Sous-Jacente, comme renseigné dans le prospectus de la valeur sous-jacente consultable sur www.dexia.be : 'Epargner et investir' > 'Produits' >'Fonds' > 'Fonds d'actions'
Exercice	Livraison de la Valeur Sous-Jacente contre paiement du Prix d'Exercice La demande d'Exercice doit être introduite durant la Période d'Exercice Pour exercer les Warrants, le Détenteur des Warrants doit compléter leur 'avis d'exercice et l'envoyer ou le remettre à une agence de Dexia Banque au plus tôt le 19 septembre 2059 et au plus tard le 19 octobre 2059. L'avis d'exercice peut être obtenu auprès de toute agence de Dexia Banque. Si les Warrants ne sont pas exercés durant la période défini ci-dessus, ils seront rachetés par l'Emetteur à la Date d'Echéance et au prix de rachat à cette date, qui à la Date d'Echéance égale à la Valeur Nette d'Inventaire de la Valeur Sous-Jacente moins le Prix d'Exercice, pour autant que cette différence soit positive. Ce montant sera en outre diminué des frais de courtage (maximum 1%) et de la taxe sur opérations boursières.

Il est conseillé aux investisseurs intéressés par ce Warrant de prendre connaissance du Prospectus de Base en anglais approuvé le 3 février 2009 par la Commission bancaire, financière et des assurances, le First Supplement, approuvé le 10 mars 2009, le Second Supplement, approuvé le 28 avril 2009, le Third Supplement, approuvé le 15 mai 2009, le Fourth Supplement, approuvé le 26 mai 2009, le Fifth Supplement, approuvé le 14 juillet 2009, ainsi que du résumé en français et en néerlandais, autant que les conditions finales du 23 septembre 2009, avant d'investir. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement dans toutes les agences de Dexia ou via www.dexia.be sous Corporate Banking => Investissement => Warrants => Caractéristiques spécifiques par warrant. Si un doute subsiste quant au risque lié à ces warrants et quant au fait que ce risque corresponde au profil personnel de l'investisseur, veuillez consulter votre spécialiste financier.

L'investisseur doit être conscient du fait qu'il peut subir une perte d'un montant aussi élevé que celui du capital investi. L'évolution de la valeur du Warrant dépend d'une multitude de facteurs (dont il importe de prendre connaissance dans le Prospectus) et ne dépend donc pas uniquement de l'évolution de la valeur de la valeur sous-jacente.

Pour davantage d'informations, n'hésitez pas à vous tourner vers votre spécialiste en placements Dexia ou votre employeur.